

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (C.D.A.C)

Réunion du vendredi 23 septembre 2016

Réunie le 23 septembre 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a accordé à la SCI VERGEAC l'autorisation d'exploitation commerciale relative à l'extension d'un ensemble commercial situé route de Bordeaux – La Cavaille Nord sur la commune de Bergerac, par l'implantation au sein d'une cellule inoccupée d'un bâtiment existant, d'un magasin du secteur 2 d'une surface de vente de 450 m², portant la surface de vente totale de l'ensemble commercial à 3 601 m².